

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2013

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Anne-Marie BARRERE	à	Bernard UTHURRY
	André PAILLAS	à	Joseph LEES
	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Yves TOURAINE	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Annie REBOLLE	suppléante de	Didier LOUSTAU
	Georgette SALHI	suppléante de	Dominique QUEHEILLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

**RAPPORT N° 131107-21-ADM**

**CONTRAT DE TERRITOIRE 2013 - 2016 : APPROBATION**



M. Gaillat précise que le Département des Pyrénées-Atlantiques est entré dans la phase de mise en œuvre de sa nouvelle politique de développement territorial.

Cette nouvelle politique contractuelle permet au Département d'affirmer fortement son engagement sur le financement des projets d'investissement de tous les acteurs publics, à l'échelle des périmètres intercommunaux, à hauteur de 200 millions d'euros sur la période 2013-2016.

Ainsi, la 1ère conférence a permis de faire partager et d'enrichir le portrait de notre territoire. Puis, les collectivités locales ont été invitées à transmettre à leur conseiller général les projets qu'elles souhaitaient mettre en œuvre pour les 4 prochaines années en cohérence avec les enjeux de développement du portrait de territoire.

A l'issue de cette phase, la 2ème conférence a été l'occasion de discuter, négocier et valider les propositions entre le Conseil général et les élus locaux, afin d'aboutir à un programme d'investissement pour les 4 prochaines années.

Oui cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le présent rapport
- **VALIDE** le Contrat Territorial du Piémont Oloronais dont le contenu est détaillé en annexe de la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 novembre 2013

Suivent les signatures

Affiché le 15.11.13

Le Président



Jean-Etienne GAILLAT



Statut en cours	Maîtres d'ouvrages	Objet de la demande	Coût Global Travaux	Coût estimatif à retenir	Taux prévisionnel Conseil général	Montant prévisionnel Conseil général	Observations	
ATT	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT OLORONNAIS	Equipement culturel / Espace Bedat				279 307,00	Subvention acquise - Reste à mandater 279 307 €	
VOT		Projet d'aménagement du complexe Bedat				170 738,40	Subvention acquise - Reste à mandater 170 738,40 €	
ATT		Création d'un atelier de fabrication de marionnettes et formes animées		150 000,00			57 380,00	Subvention acquise - Reste à mandater 57 380 €
SOL		Subvention d'investissement Scène de pays					10 000,00	Subvention acquise - Reste à mandater 10 000 €
ATT		Création pépinière entreprises					200 000,00	Subvention acquise - Reste à mandater 200 000 €
VOT		Création d'un centre de collecte à Ledeux		220 000,00	8		18 411,00	Subvention acquise - Reste à mandater 18 411 €
VOT		Le gave d'Aspe Création d'un parcours pêche no kill		9 630,00	30		2 889,00	Subvention acquise - Reste à mandater 2889 €
		Lasseubetat : schéma directeur d'assainissement					2 400,00	Subvention acquise - Reste à mandater 2400 €
VOT		Réaménagement de l'office de tourisme du Piémont Oloronnais		250 000,00	25		62 500,00	Subvention acquise - Dossier voté en CP du 26 avril 2013. Projets tourisme en MO publique bénéficiant de co-financement Feader (Mesure 313). Reste à mandater 62 500 €
		Extension du parc d'activités de Laneretonne	730 000,00	158 440,00	40		63 000,00	Zone artisanale importante sur laquelle sera construite la pépinière d'entreprises et qui doit disposer de foncier pour les entreprises qui en sortiront. Les recettes de commercialisation des lots sont estimées à 571 560 €. L'assiette éligible est donc de 158 440 € (taux de 40%).
		Extension parc d'activités du Gabarn - Tranche 1	1 700 000,00	1 080 000,00	30		324 000,00	Zone industrielle pouvant accueillir d'importants projets en cours de finalisation. Assiette subventionnable 1 080 000 €
		Extension du parc d'activités du Camou : étude		50 000,00	30		15 000,00	Ce projet va permettre d'accroître l'offre foncière sur le sud du territoire. Phase étude.
		Pôle TIC avec Hôtel d'Entreprises	380 000,00	180 000,00	30		54 000,00	Projet à retenir sous réserve de précision sur son emplacement définitif et son contenu. Il s'articule autour d'une seule entreprise. Les besoins complémentaires d'autres acteurs des TIC doivent être précisés. Assiette éligible de 180 000 €.
		Développement de solutions pour le logt de jeunes en lien avec les besoins de l'économie locale et de la formation (étude)		50 000,00	20		10 000,00	A retenir l'étude dans la durée du contrat au taux de 20% (règlement habitat). Travaux contrat 2017, sous maîtrise d'ouvrage d'un opérateur HLM. Etude 50 000 € (2015-2016)
ENR		Spectacle vivant : plan pluriannuel d'investissements		180 000,00	40		72 000,00	A retenir sous conditions d'un plan détaillé des investissements prévus. Seuls les équipements techniques seront pris en compte (matériel scénique et audiovisuel).
INS	Refonte du PLR étude		10 000,00	50		5 000,00		
ENR	Refonte du PLR travaux		90 000,00	25		22 500,00		
INS	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT OLORONNAIS	Etude modernisation et extension de la piscine		50 000,00	50		25 000,00	Constitue l'un des enjeux prioritaire du territoire
		Modernisation et mise aux normes piscine intercommunale		500 000,00	40		200 000,00	1ère phase de travaux à la suite de l'étude qui sera menée en 2014. Taux maintenu à 40 % sous réserve que l'autofinancement par le maître d'ouvrage soit au même niveau. L'Etat et la Région seront sollicités (non chiffré).
INS		INV EXTENSION RAM		270 000,00	20		54 000,00	
ENR		Signalétique Pays d'art et d'histoire		30 000,00	40		12 000,00	Montant à ajuster suivant résultats de l'étude financée dans le cadre du programme Pays d'Art et d'Histoire.
INS		Réhabilitation de 7 dispositifs d'assainissement non collectif - Tranche 3		56 644,44	27		15 146,72	Dossier 2011 2012 complet ASS Opération terminée, rattrapage règlement 2011
INS		Réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectif : nouveau programme - Tranche 1	1 500 000,00	1 000 000,00	20		200 000,00	Projet à retenir sous condition éligibilité règlement ASS. 1 tranche ds ce contrat à hauteur de 1M€ de travaux. 2ème tranche en avenant.
	Réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectif : nouveau programme - Tranche 2						Pour mémoire en vue d'un avenant	
<b>TOTAL COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT OLORONNAIS</b>				<b>4 334 714,44</b>		<b>1 875 272,12</b>		